

**AFFICHAGE DES DECISIONS PRISES PAR LE  
MAIRE DANS LE CADRE DE L'ORDONNANCE N°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020**

-----

**N° 2020-38 :**

Avenant N° 1 au marché N° 2019-019 signé le 24 avril 2019 entre la Ville et la S.A.S. GUILLOT,  
350 route des Tilleuls – 69270 CAILLOUX SUR FONTAINE.

**Objet :** Travaux de rénovation à la piscine municipale

Lot 1 – Eclairages subaquatiques et projecteurs

Les modifications suivantes sont apportées :

- Installation d'un allumage différencié côté baies et côté vestiaires de la piscine,
- Installation d'un éclairage POSEIDON permettant de détecter plus facilement une éventuelle noyade.

Le montant du marché est porté de 78 225,24 € HT à 84 444,28 € HT.

Caluire et Cuire, le 27 avril 2020

Philippe COCHET  
Maire

